

THINK TANK D'AG2R LA MONDIALE

ÉPARGNE, RETRAITE : L'HEURE DE GLOIRE DU PER

ENQUÊTE 2024 AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE

JUILLET AOÛT 2024

| | |
|---|----|
| LES FRANÇAIS ET L'ÉPARGNE | 2 |
| RETRAITE, UN SUJET D'INQUIÉTUDE MAJEUR..... | 6 |
| L'ÉPARGNE RETRAITE..... | 12 |
| LE « BIEN VIEILLIR »..... | 21 |
| CONCLUSIONS..... | 25 |

ÉPARGNE, RETRAITE : L'HEURE DE GLOIRE DU PER

ENQUÊTE 2024 AMPHITEA – CERCLE DE L'ÉPARGNE

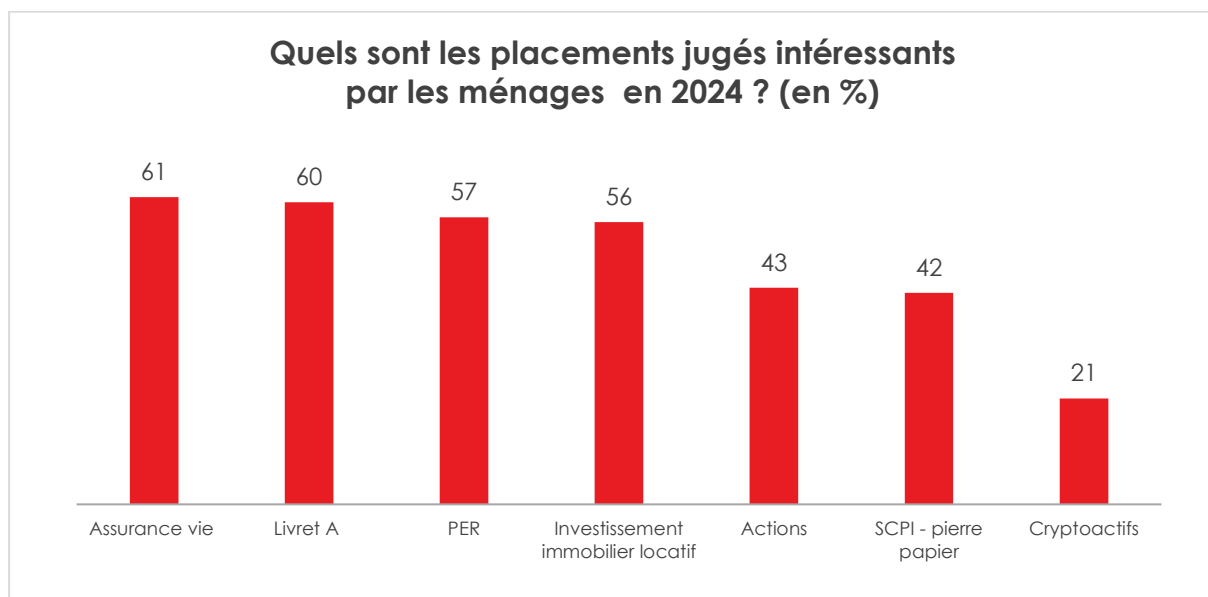
PAR PHILIPPE CREVEL DIRECTEUR DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

L'enquête 2024 sur l'épargne et la retraite souligne le retour en force de l'assurance et la percée du Plan d'Épargne Retraite (PER). En la matière, les opinions des sondés rejoignent les résultats constatés par ces deux produits depuis le début de l'année. Le PER est perçu par une grande partie de l'opinion comme un des moyens efficaces pour améliorer son niveau de vie à la retraite, sujet qui est une source d'inquiétudes récurrente.

LES FRANÇAIS ET L'ÉPARGNE

ÉPARGNE, LA PERCÉE DU PER

Dans l'enquête 2024, le PER réalise une réelle prouesse en se plaçant sur le podium des produits d'épargne les plus intéressants. Il est devancé de peu par l'assurance vie et par le Livret A. Cette troisième place est acquise moins de cinq ans après le début de sa commercialisation. Le PER fait l'objet d'une étude plus poussée ci-dessous.

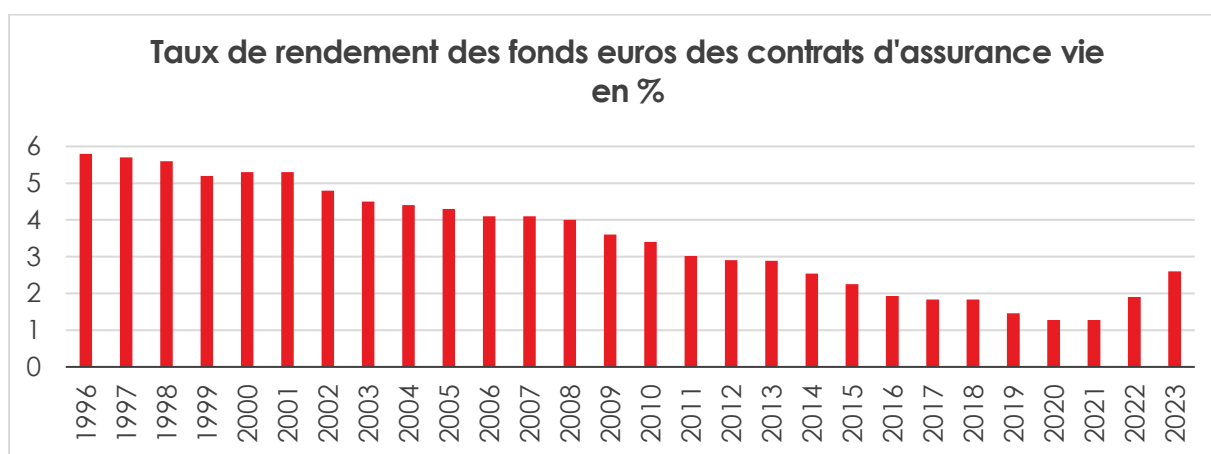


AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

LE RETOUR EN FORCE DE L'ASSURANCE VIE

L'année 2024 est également marquée par le retour en force de l'assurance vie qui occupe pour la première fois depuis 2016 la première place. Elle supprime le Livret A et l'investissement immobilier locatif. Ce retour en force est imputable à l'amélioration du rendement des fonds euros qui sont passés, en moyenne, de 1,21 à 2,6 %

de 2021 à 2023. La hausse des taux d'intérêt et la baisse des prix des logements rendent l'immobilier moins attractif. Le Livret A dont le taux n'a pas évolué depuis le 1^{er} août 2023 conserve une cote élevée chez les épargnants. L'assurance vie est plébiscitée par toutes les catégories d'âge mais en premier lieu par les jeunes de 18 à 24 ans (63 %) et par les plus de 65 ans (70 %).



Cercle de l'Épargne – ACPR

L'ATTRACTIVITÉ RÉSILIENTE DES ACTIONS

Les actions demeurent un placement attractif pour 43 % des sondés soit le même résultat qu'en 2022 (42 %). Quelle que soit l'évolution des marchés, le jugement vis-à-vis des actions fluctue peu, à la différence du Livret A. Une majorité de jeunes (58 %) et de cadres et professions intellectuelles (57 %) considèrent que les actions sont intéressantes. Les retraités et les ouvriers sont d'un avis inverse (seulement 39 % placent les actions parmi les placements intéressants).

L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER LOCATIF, VICTIME DES TAUX D'INTÉRÊT

De 2016 à 2022, l'immobilier locatif était le placement préféré des Français. Il avait cédé en 2023 sa première place au Livret A. En 2024, il se classe quatrième. En matière d'intérêt porté à ce type de placement, le recul le plus important est enregistré chez les 18/24 ans. En 2023, ils étaient 77 % à le considérer comme intéressant, en 2024, ils ne sont plus que 65 %. La chute est également forte chez les cadres et professions intellectuelles (78 % en 2023 et 57 % en 2024).

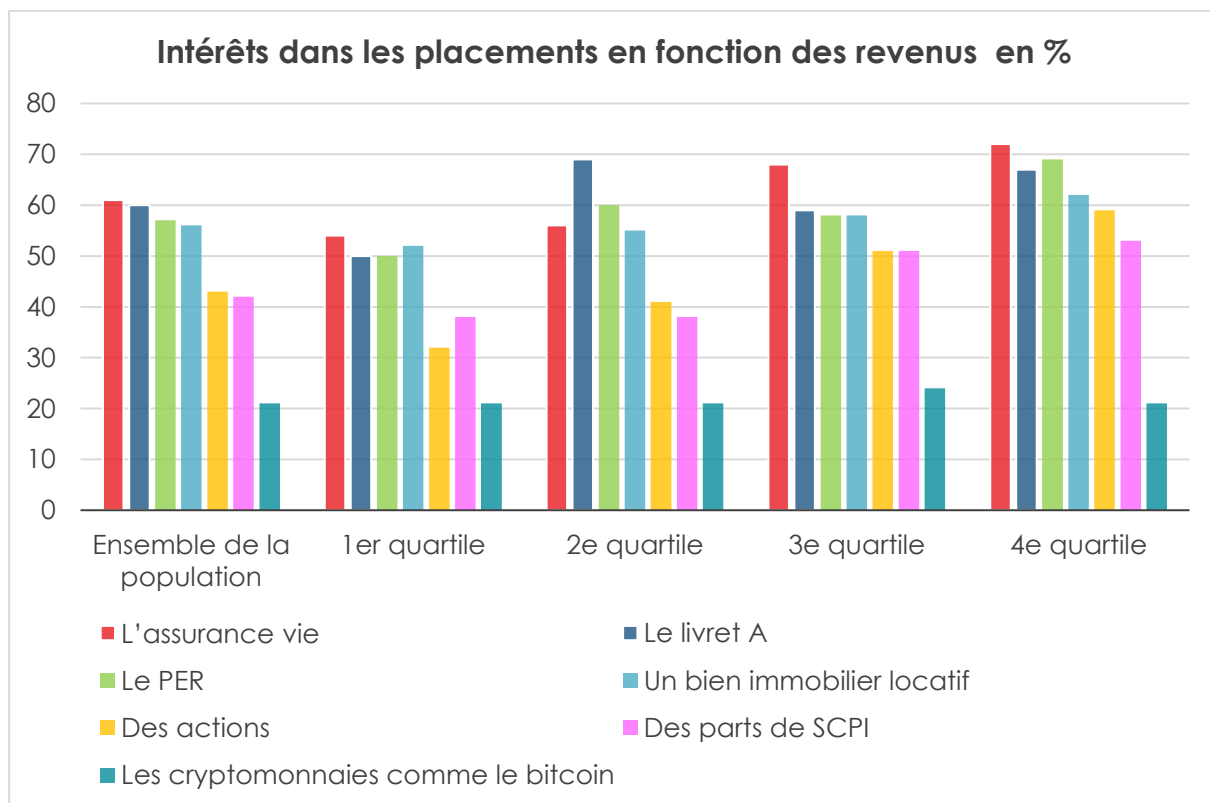
LE BITCOIN PLÉBISCITÉ PAR LES JEUNES

21 % des Français estiment que les cryptoactifs sont intéressants en 2024 contre 15 % en 2023, année qui avait été marquée par une forte chute du cours du bitcoin. Sans surprise, ce sont les jeunes de 18 à 24 ans qui sont le plus intéressés par les cryptoactifs (35 %), contre seulement 11 % des plus de 65 ans.

**L'INTÉRÊT PORTÉ AUX DIFFÉRENTS PLACEMENTS
RELATIVEMENT INDIFFÉRENT AU NIVEAU DE REVENUS**

Les sondés ont des avis assez convergents en matière de placements, et cela, quel que soit

leur niveau de revenus. Certes, des nuances existent. Le Livret A est ainsi privilégié par les Français appartenant au deuxième quintile dans la distribution des revenus quand l'assurance vie figure en tête pour ceux appartenant aux 3e et 4e quintiles. Le Plan d'Épargne Retraite, souvent considéré comme un produit destiné en priorité aux ménages aisés, se place sur le podium pour tous les quintiles de revenus. Sa présence en haut du classement témoigne de la forte inquiétude des Français face à l'évolution des pensions en provenance des régimes obligatoires.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

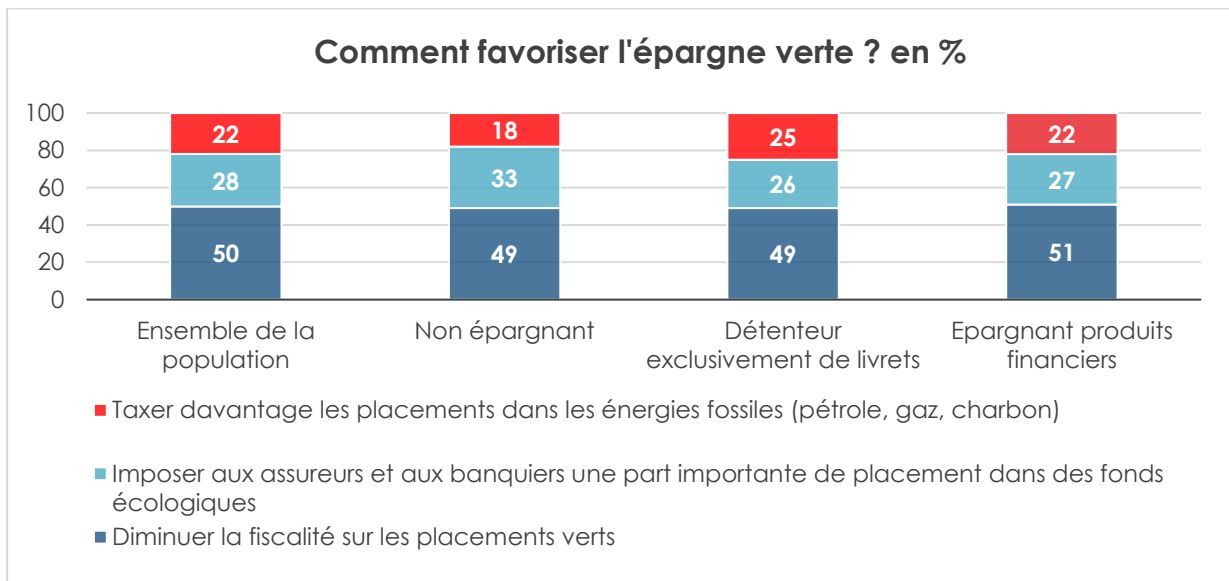
UNE AIDE FISCALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉPARGNE VERTE

Dans les enquêtes d'opinion, les épargnants français sont majoritairement favorables à la finance verte, mais avouent être un peu perdus face à la multitude de labels. Si selon une enquête IFOP de 2022, 60 % de Français déclaraient accorder une importance à l'impact environnemental et social de leurs placements, la notion d'épargne « responsable » reste floue pour 2 Français sur 3 selon une autre enquête menée en 2023 par Opinionway pour l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Le poids de la finance verte des ménages est relativement réduit. Selon la Banque de France, fin 2021, l'encours des actifs des ménages « verts », socialement responsables ou solidaires, y compris les fonds Relance, s'élevait à 262,5 milliards d'euros. Ils sont constitués aux trois quarts (74,8 %) de fonds labellisés ISR et au cinquième (19,9 %) d'obligations vertes. Les 5,3 % restants sont composés de fonds labellisés Relance (2,0 %), de fonds

labellisés Greenfin (1,0 %), de fonds labellisés Finansol (0,2 %) et de fonds multi-labellisés (2,1 %). Selon Finansol, en 2022, l'encours des placements solidaires détenus par les ménages s'élevait à 26,3 milliards d'euros soit 0,45 % de leur épargne. Le principal vecteur de l'épargne verte et solidaire demeure l'épargne salariale. Celle-ci accueille pour 15,3 milliards d'euros de titre solidaires.

Dans l'enquête 2024, le Cercle de l'Épargne a interrogé les Français sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser l'épargne verte. La moitié des sondés estiment nécessaire l'instauration d'un avantage fiscal. La taxation accrue des placements dans les énergies fossiles n'est pas la voie majoritairement retenue par les sondés. L'idée de contraindre les établissements financiers à investir plus massivement dans des fonds dits verts reçoit l'appui de plus du quart des sondés. Cette mesure est plus populaire chez les non-épargnants que chez les épargnants qui peuvent craindre une baisse du rendement de leurs produits financiers.



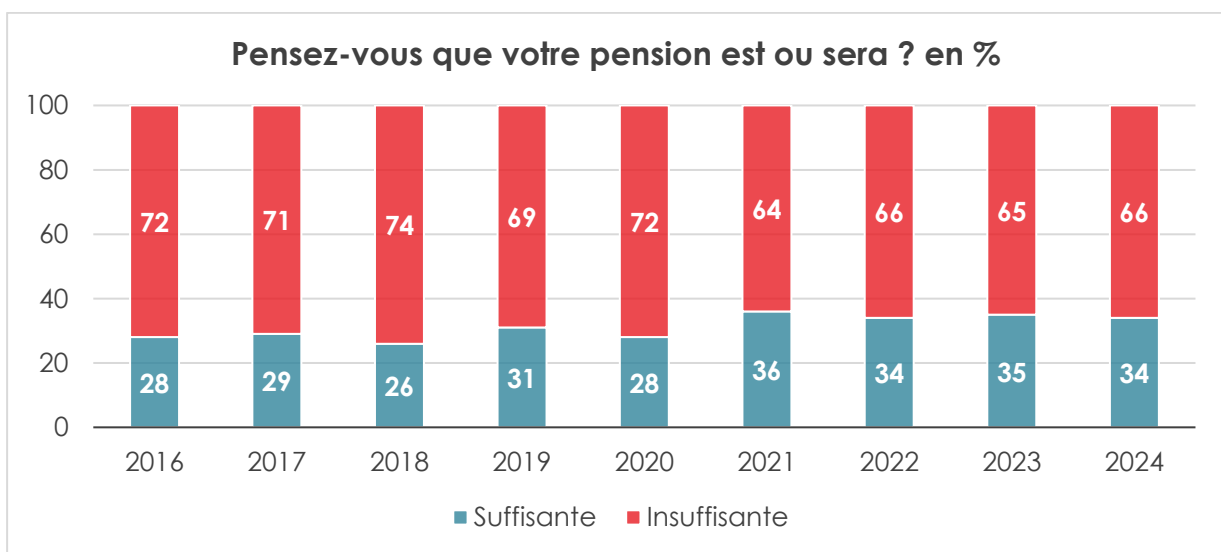
AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

RETRAITE, UN SUJET D'INQUIÉTUDE MAJEUR

LE NIVEAU DE VIE À LA RETRAITE, TOUJOURS UN SUJET D'INQUIÉTUDE

Deux tiers des Français estiment, en 2024, que leur pension est ou sera insuffisante pour vivre correctement à la retraite. Ce taux est en légère hausse par rapport à 2023. Les

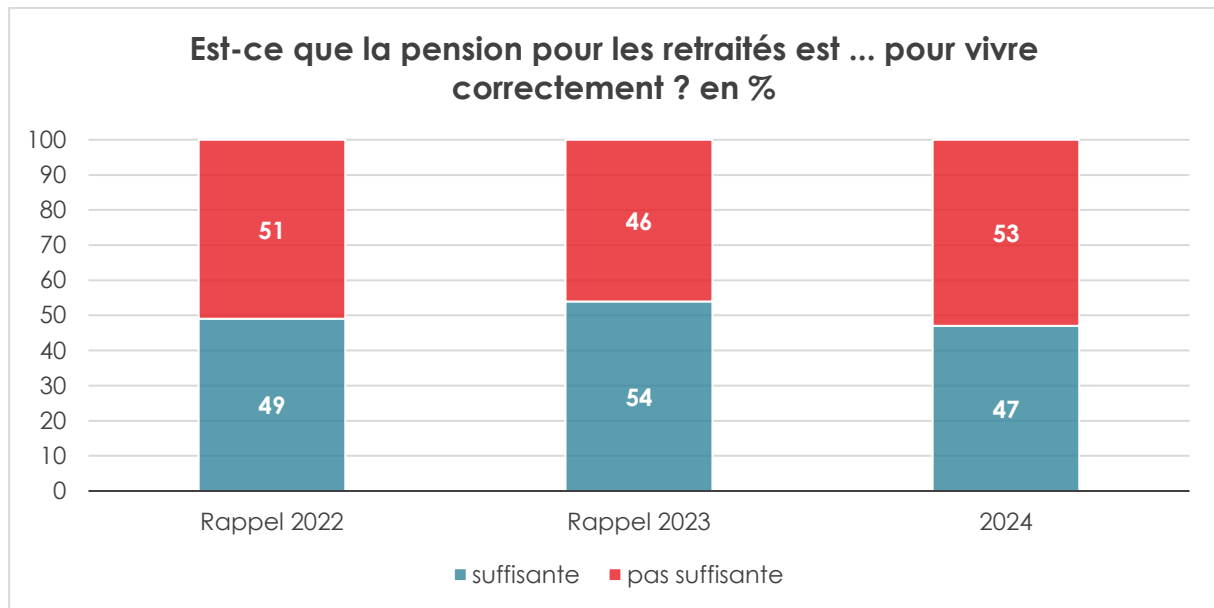
craintes sur l'indexation des pensions ainsi que le retour du débat sur le déficit des régimes de retraite peuvent expliquer cette hausse et surtout le maintien d'un haut niveau d'inquiétude. Cette inquiétude récurrente constitue une des principales motivations d'épargne des ménages.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

71 % des actifs sont inquiets pour leur niveau de vie à la retraite. Les retraités sont plus partagés sur ce sujet, mais sont cette année majoritaires (53 %) à considérer que

leur pension ne leur permet pas de vivre correctement. La hausse des prix et les menaces sur l'indexation des pensions peuvent expliquer la détérioration de jugement en 2024.

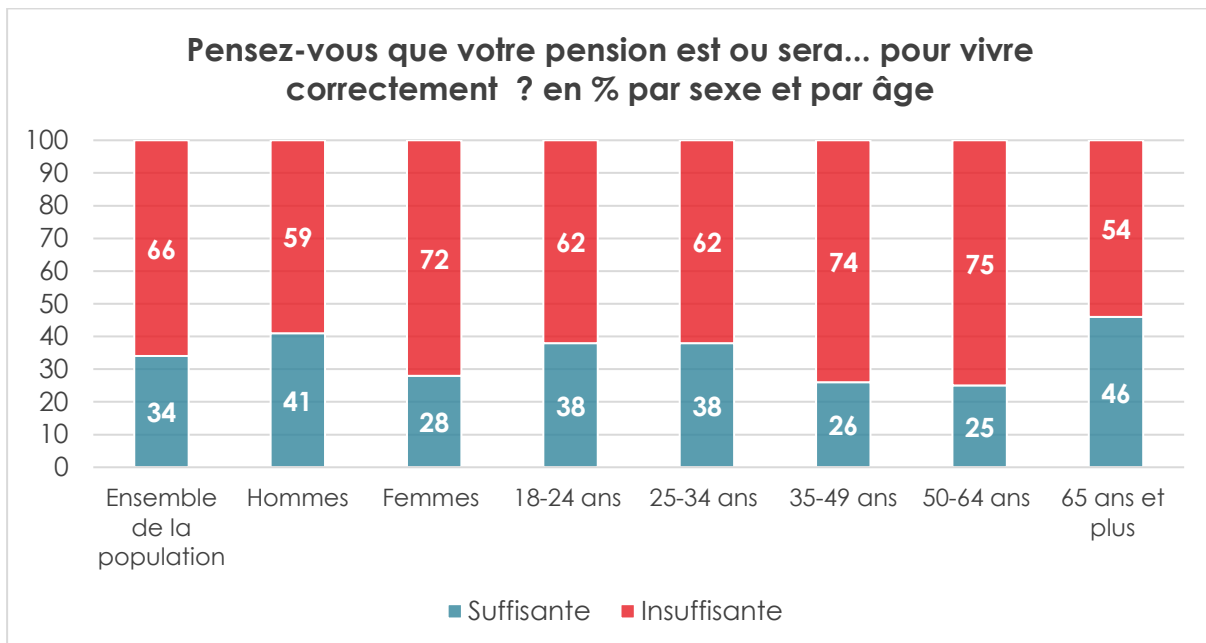


AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

Concernant la perception des pensions en termes de niveau de vie, les femmes sont toujours plus pessimistes que les hommes. 72 % estiment qu'elles ne permettent ou ne permettront pas de vivre correctement à la retraite contre 59 % des hommes. Cet écart s'explique par les inégalités de revenus en particulier à la retraite entre les hommes et les femmes. Les pensions de ces dernières étaient, fin 2021, selon le service statistique du Ministère de la Santé (DREES) inférieures en moyenne de 40 % à

celle des hommes. Dans les années 2000, cet écart était de 50 %. Cette situation est imputable à des rémunérations plus faibles et à des carrières incomplètes.

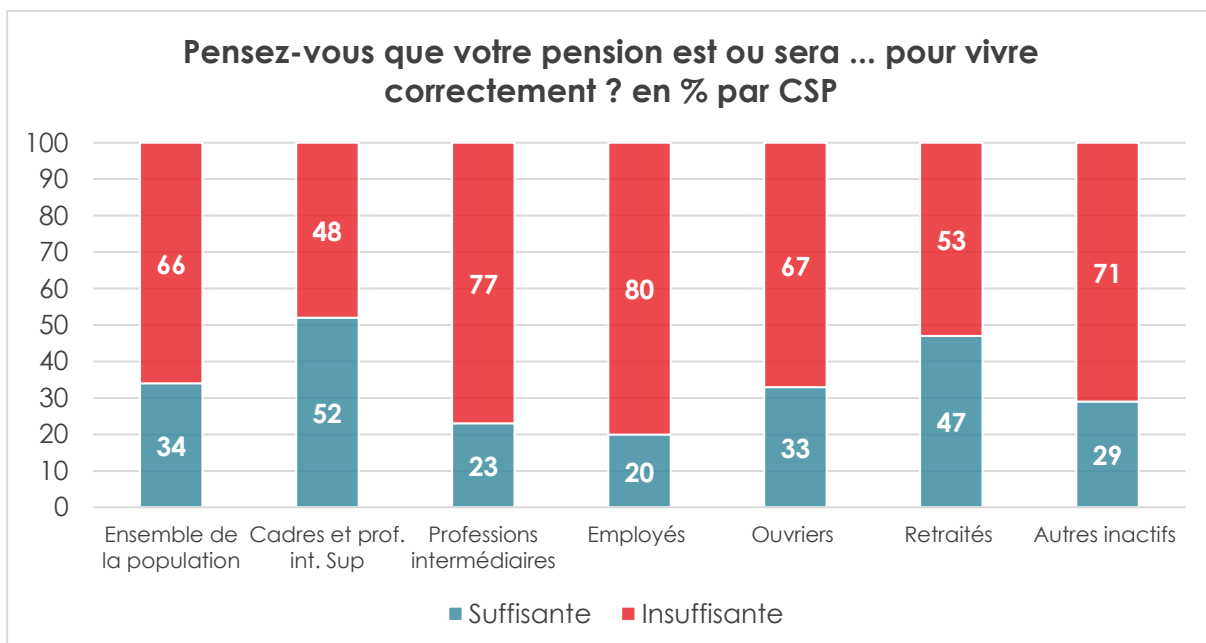
Les 35-49 ans tout comme les seniors se rapprochant de l'âge de départ à la retraite sont également pessimistes. Les trois quarts des 50/64 ans estiment que leurs futures pensions ne seront pas suffisantes. Cette proportion témoigne de l'acuité de l'inquiétude en matière de retraite.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

Plus les revenus d'activité sont faibles, plus la crainte en ce qui concerne le niveau de vie à la retraite est élevée. Ce sont les

professions intermédiaires (77 %), les employés (80 %) et les ouvriers dans une moindre mesure (67 %) qui sont les plus inquiets.

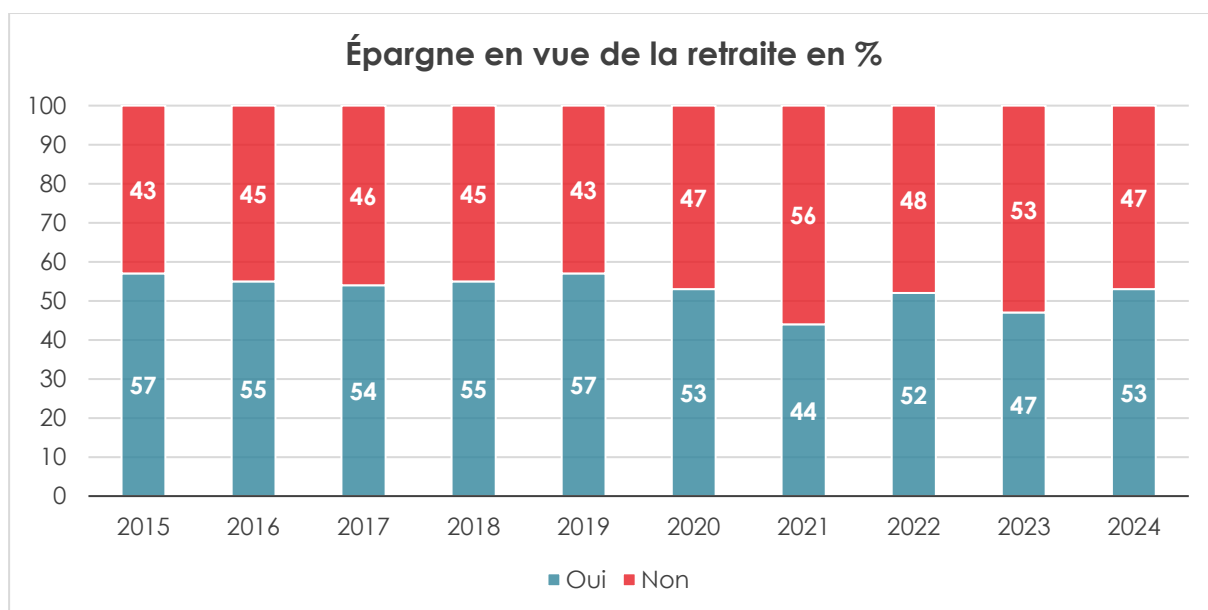


AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

PLUS DE LA MOITIÉ DES MÉNAGES ÉPARGNENT POUR LEUR RETRAITE

Face à la crainte d'une forte baisse du niveau de vie à la retraite, une majorité de Français épargnent en vue de la retraite. Cette proportion est en hausse en 2024 de 6 points par rapport à 2023. Cette hausse est sans nul doute imputable à la décrue de

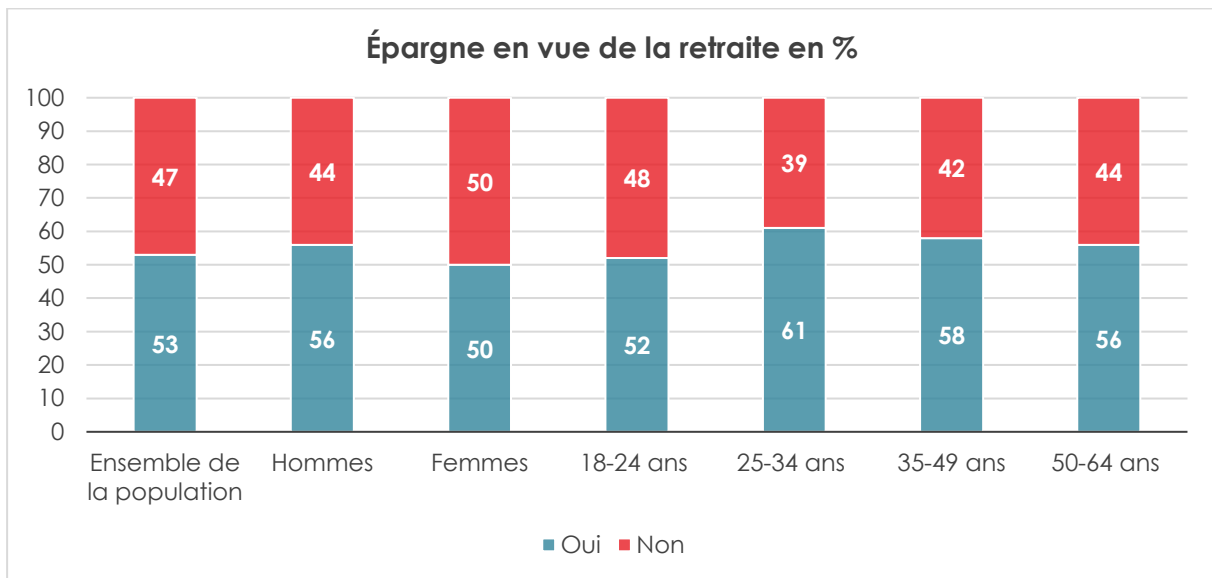
l'inflation et à l'amélioration du pouvoir d'achat des actifs. Entre 2022 et 2024, les ménages ont privilégié l'épargne de précaution au détriment de l'épargne de long terme à laquelle est rattachée l'épargne pour la retraite. La normalisation progressive de l'inflation conduit à une remontée des intentions en faveur de cette dernière.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

La proportion d'épargnants pour la retraite est fonction des revenus et de l'âge. Les femmes sont moins nombreuses à mettre de l'argent que les hommes pour la retraite car leurs revenus sont inférieurs ceux de ces derniers. Cette situation ne leur permet pas de compenser la faiblesse de leurs pensions. Cela

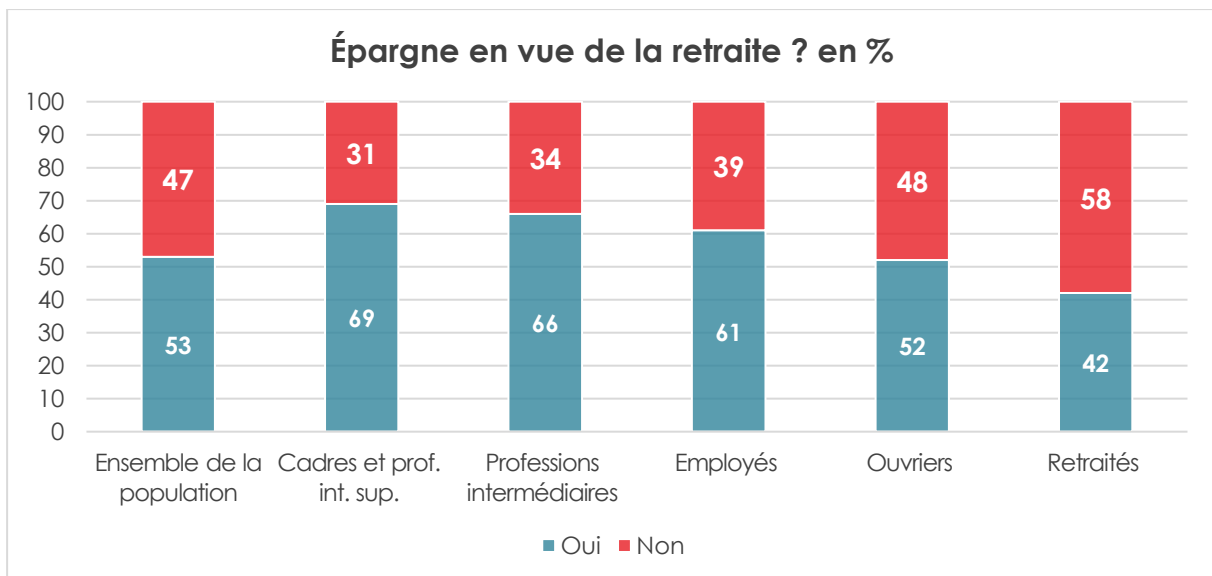
explique également leur forte inquiétude en ce qui concerne le niveau de vie à la retraite. Assez étrangement, la proportion d'épargnants en vue de la retraite est élevée chez les jeunes actifs. Ce résultat peut s'expliquer par le sentiment de défiance face aux régimes obligatoires de retraite.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

Sans surprise, ce sont les membres des catégories socio-professionnelles dont les revenus sont les plus élevés qui épargnent le plus pour la retraite (cadres supérieurs et professions intellectuelles). La proportion est également élevée pour les membres des professions

intermédiaires. 42 % des retraités déclarent continuer à épargner pour leur retraite. Ils mettent de l'argent de côté par crainte de ne pas disposer de ressources dans les prochaines années notamment pour faire face à la dépendance. Ils épargnent aussi par habitude et pour préparer leur succession.

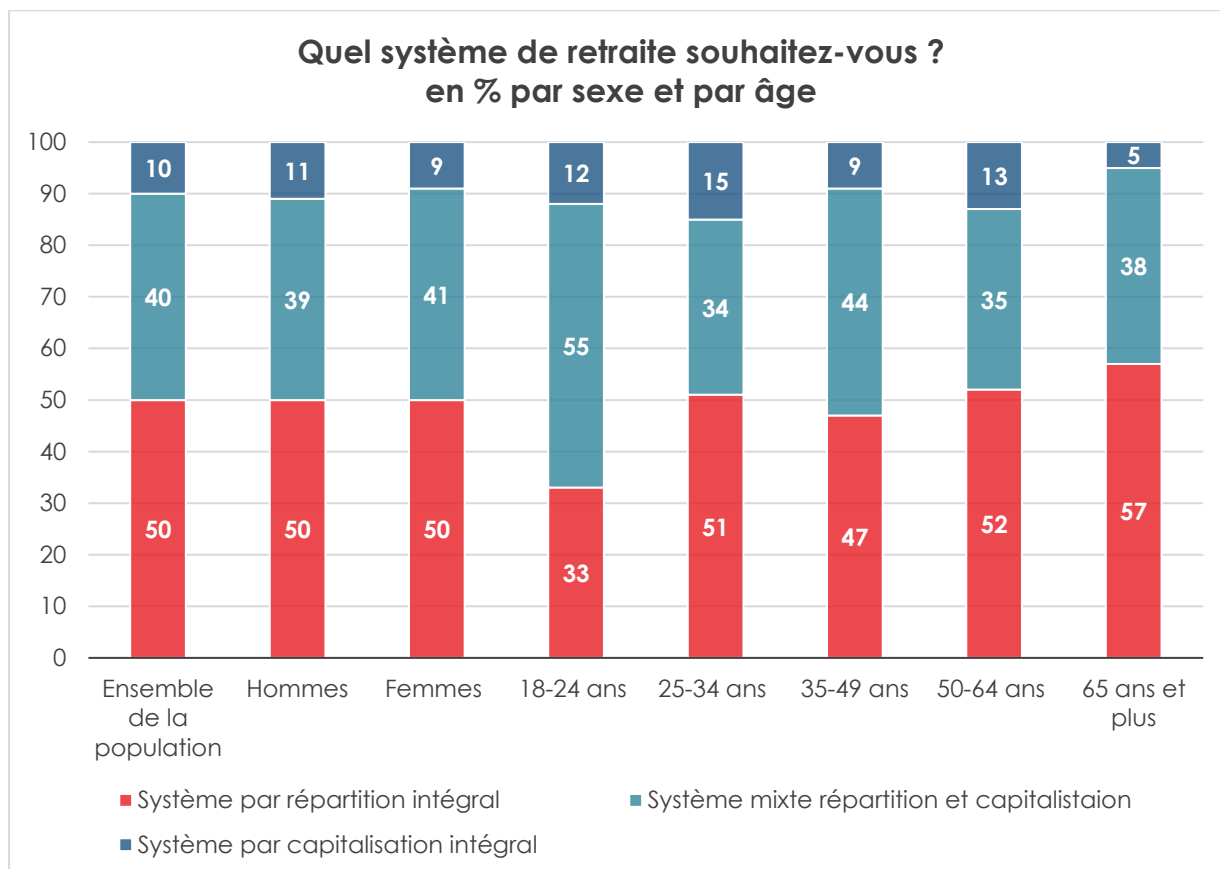


AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

LES FRANÇAIS PARTAGÉS ENTRE CAPITALISATION ET RÉPARTITION

Les Français sont globalement attachés au système de retraite par répartition. 50 % souhaitent son maintien quand 40 % sont favorables à un système mixte reposant à la fois sur la répartition et la capitalisation. Seuls 10 % se

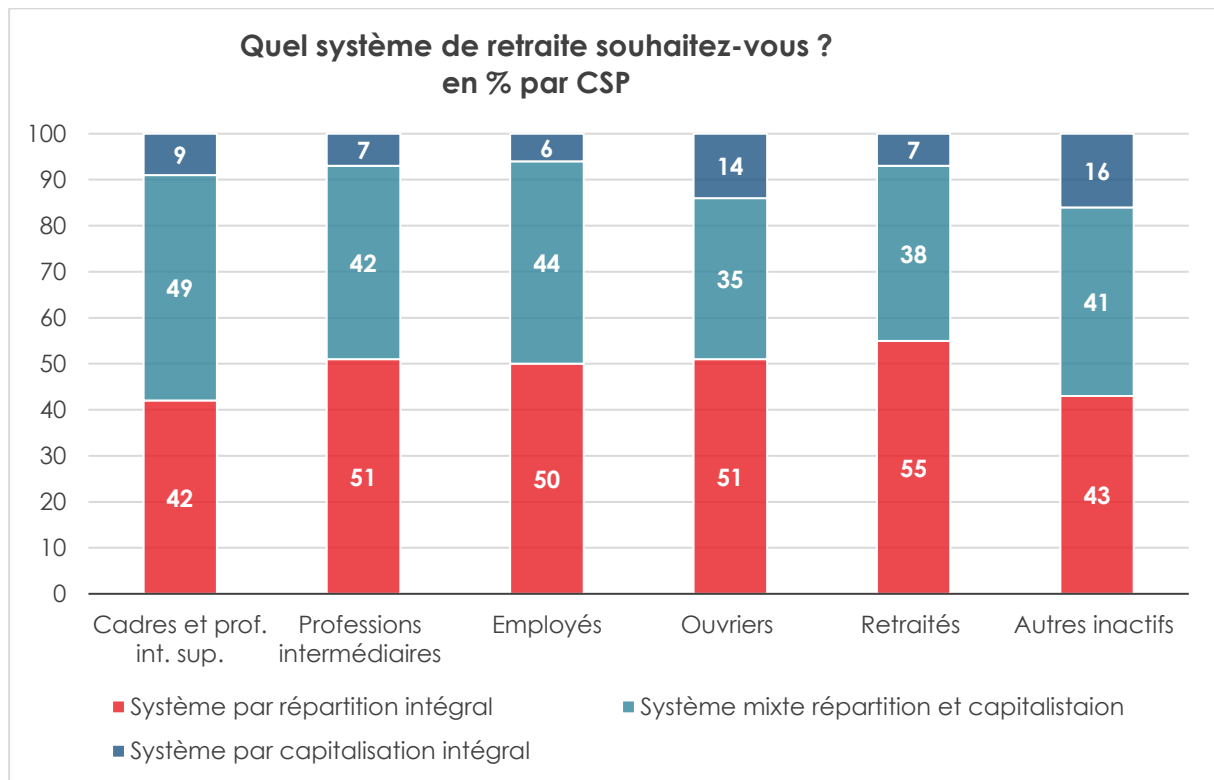
prononcent pour un système par capitalisation intégral. Les jeunes qui figurent parmi les plus inquiets en matière de retraite penchent en faveur de la capitalisation quand les retraités sont logiquement pour le statu quo. Ils ne profiteraient pas directement d'une éventuelle montée en puissance de la capitalisation.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

Les cadres et professions intellectuelles supérieures qui recourent plus fréquemment que la moyenne à la capitalisation sont

plus favorables à cette dernière que les autres catégories socio-professionnelles.



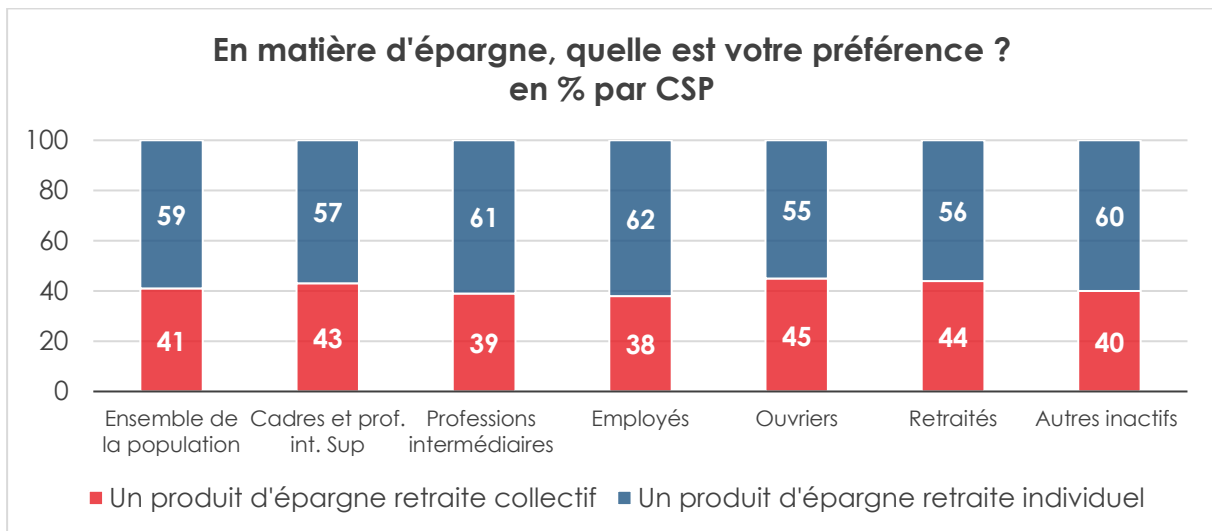
AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

L'ÉPARGNE RETRAITE

PRÉFÉRENCE POUR L'ÉPARGNE RETRAITE INDIVIDUELLE

En matière d'épargne retraite, les Français sont favorables aux produits individuels, 59 % contre 41 %. Même les membres de

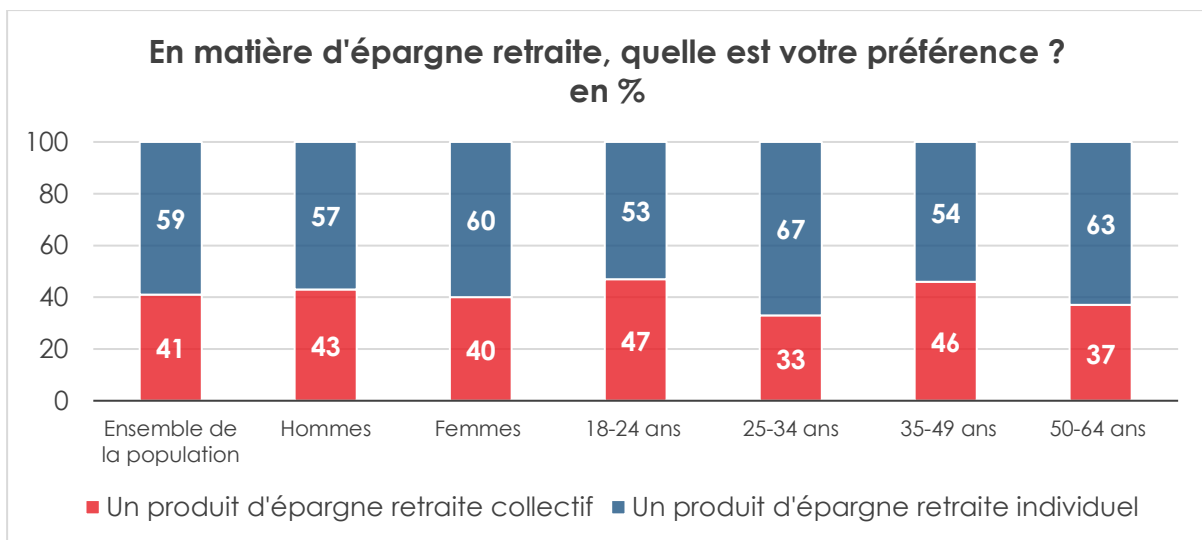
catégories sociales disposant de faibles revenus privilégient l'individuel. Or, dans le cadre de produits collectifs, ces catégories sont susceptibles de bénéficier d'abondements de la part des employeurs. Cette préférence témoigne d'une certaine défiance face aux produits collectifs.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

Les jeunes et les seniors se prononcent plus nettement que la moyenne en faveur des produits d'épargne retraite individuels. Les jeunes marquent ainsi leur

inquiétude vis-à-vis des systèmes collectifs. Les seniors qui arrivent à l'âge de la retraite entendent maîtriser directement leur épargne retraite.

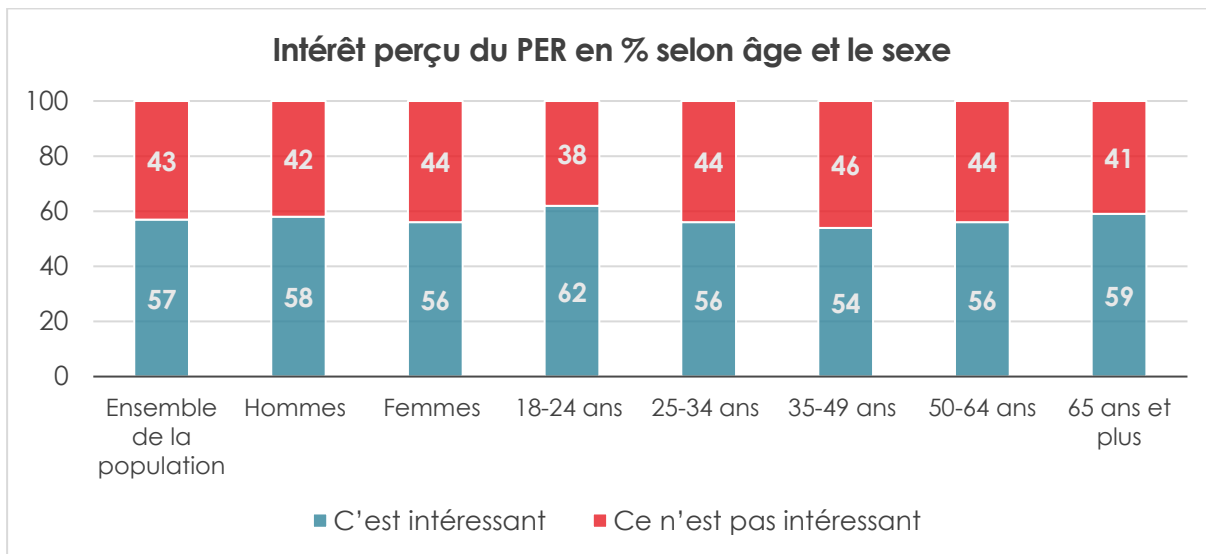


AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

LE PER, PLÉBISCITÉ PAR TOUTES ET TOUS

57 % des sondés estiment que le Plan d'Épargne Retraite (PER) est intéressant. Les jeunes de 18 à 24

ans sont plus nombreux que la moyenne à plébisciter ce produit (62 %). Les plus de 65 ans qui sont moins susceptibles d'en souscrire sont 59 % à le juger intéressant.

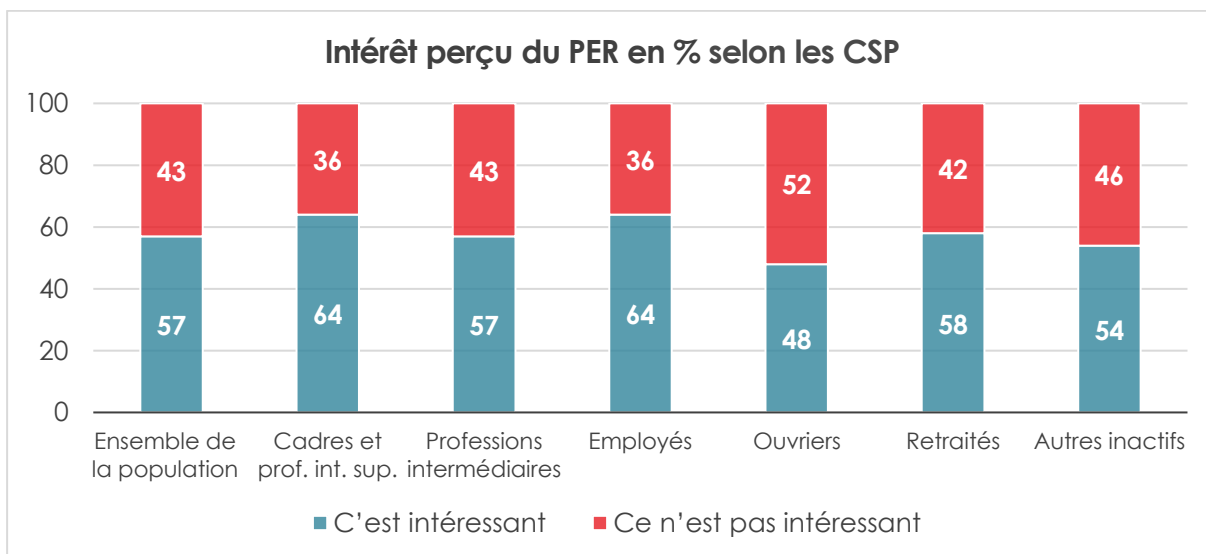


AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

Sans surprise, les cadres et les professions intellectuelles supérieures constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus favorable aux PER. Les membres de cette catégorie sociale sont les plus intéressés par le PER en raison d'un taux de remplacement faible de leurs pensions (ratio pensions/derniers

revenus professionnels) et d'une capacité d'épargne supérieure à la moyenne.

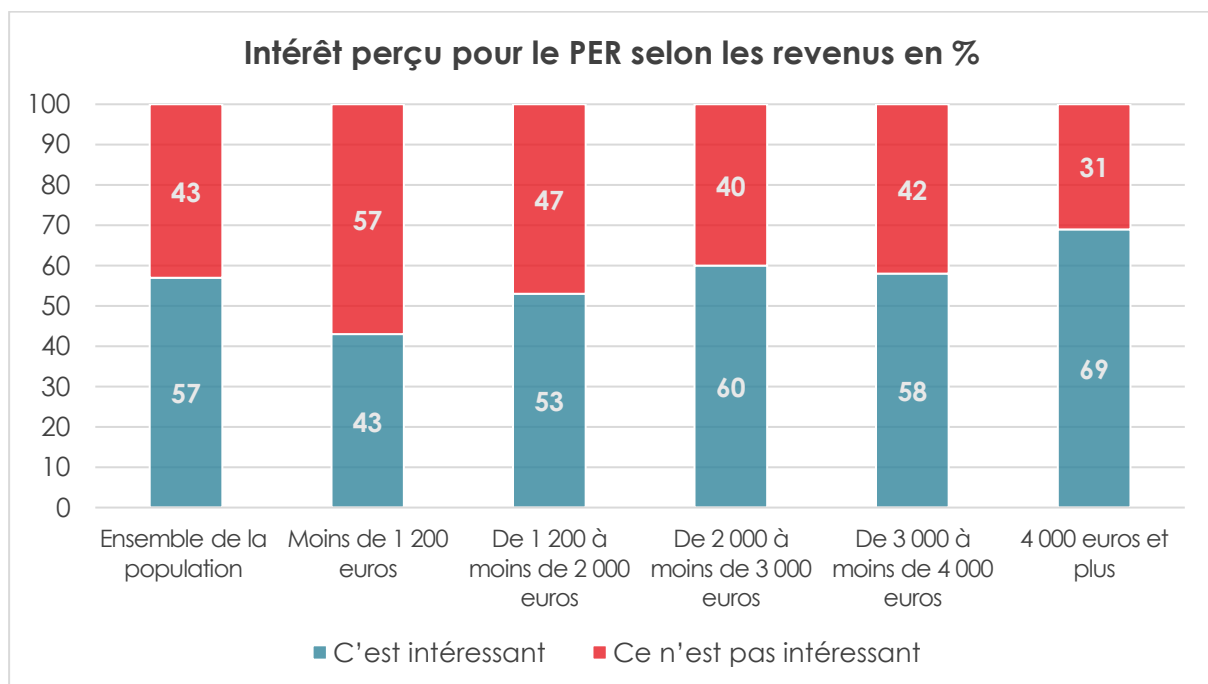
À l'exception des ouvriers où une légère majorité estime que le PER n'est pas intéressant, toutes les autres catégories socio-professionnelles adoucent ce produit.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

Plus le niveau de revenus augmente, plus l'intérêt porté au PER progresse. Ce résultat est assez logique au vu des capacités d'épargne et du taux de remplacement des régimes obligatoires. L'avantage fiscal est par ailleurs plus avantageux pour les contribuables se trouvant dans les

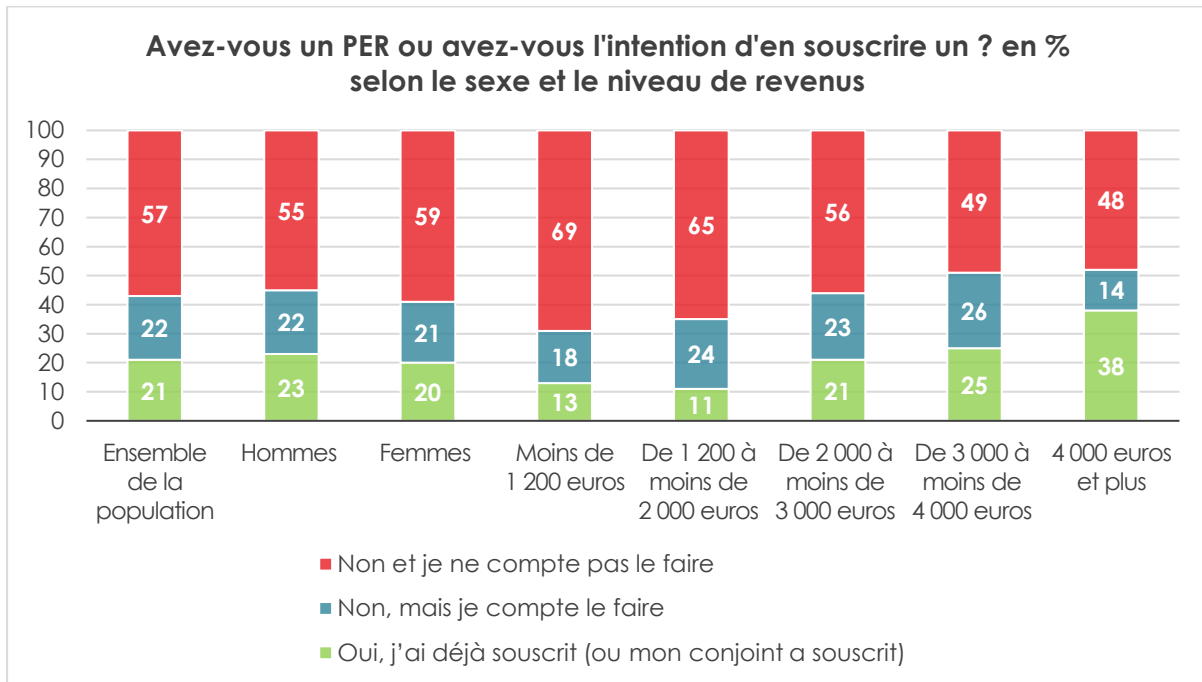
tranches élevées d'imposition. Néanmoins, 43 % des personnes gagnant moins de 1 200 euros par mois trouvent le PER intéressant. Ce taux monte à 69 % pour les personnes gagnant plus de 4 000 euros par mois.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

21 % des sondés déclarent avoir un PER et 22 % ont l'intention prochainement d'en souscrire un. Les personnes ayant plus de 4 000 euros par mois sont 38 % à avoir déjà souscrit un PER. 14 % sont susceptibles de le faire. Pour accroître la diffusion du PER au sein

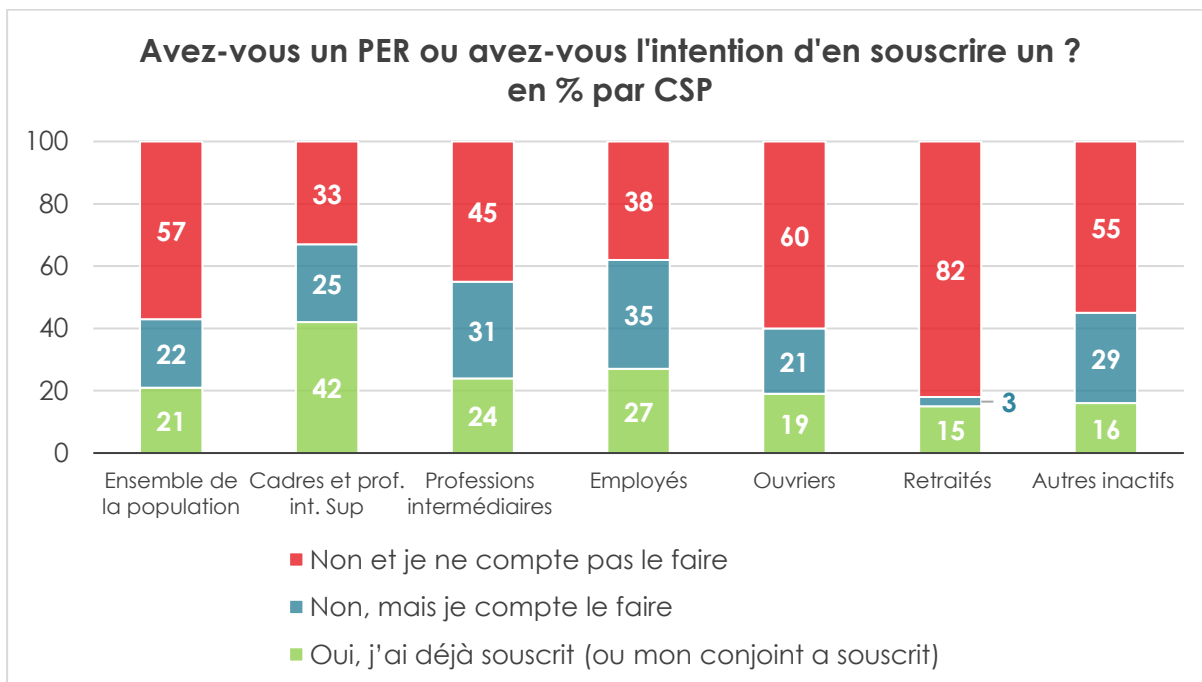
de cette population, il conviendra de convaincre les 48 % qui, pour le moment, semblent y être insensibles. Pour les personnes à faibles revenus, la propension à ouvrir un PER reste faible. Ce n'est qu'à partir de 3 000 euros par mois, qu'une majorité a ouvert ou ouvrira un PER.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

42 % des cadres et des professions intellectuelles supérieures indiquent avoir déjà ouvert un PER et 26 % sont

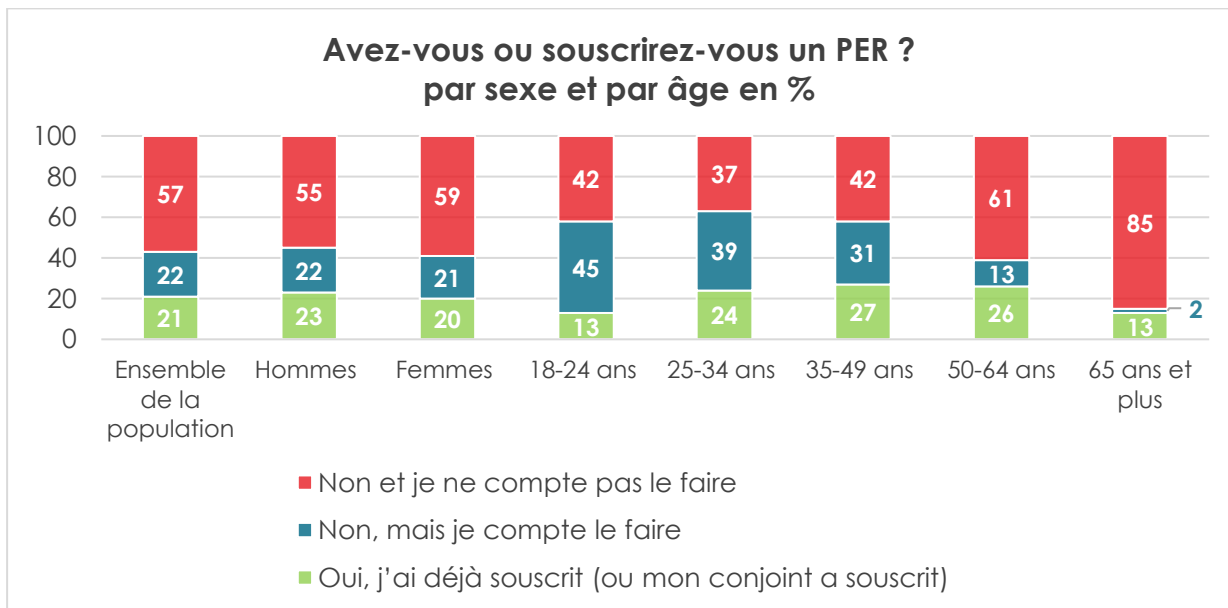
prêts à le faire. Ce sont les ouvriers et les professions intermédiaires qui ont le moins souscrit de PER.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

Ce sont les jeunes de 18 à 34 ans qui sont les plus susceptibles d'ouvrir prochainement un PER (45%). Ce taux prouve la propension des jeunes à voir se doter d'un produit

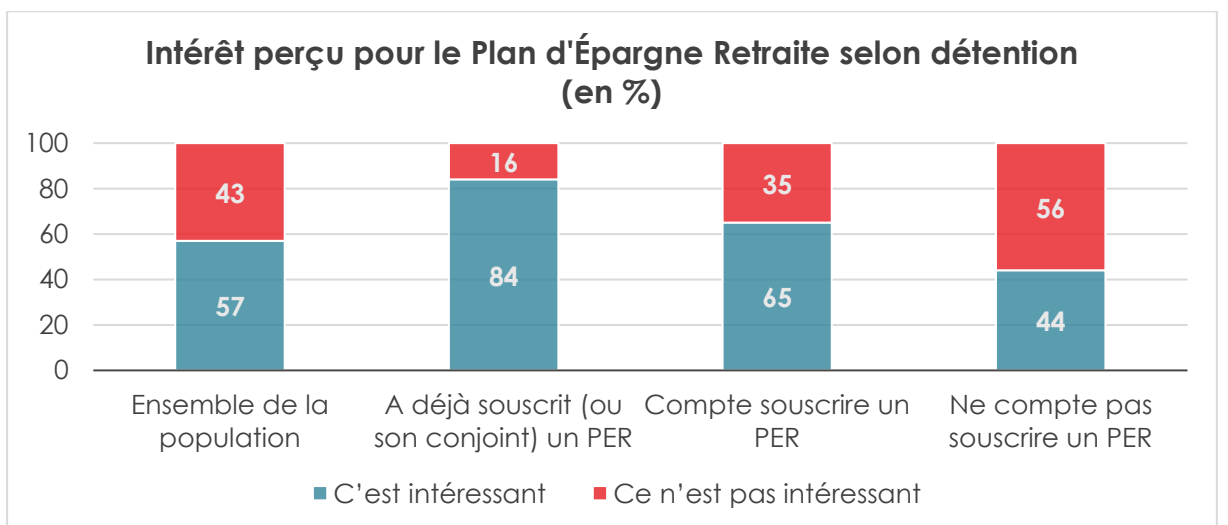
de retraite par capitalisation. Les 35/49 ans sont 27 % à avoir déjà ouvert un PER. Ce taux est proche de celui des 50/64 ans (26 %).



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

Les personnes qui ont déjà souscrit un PER sont pleinement satisfaites de leur produit – 84 %, ce qui constitue un gage de succès. Seuls

16 % en sont mécontents. Le produit semble ainsi répondre aux besoins et attentes des ménages.

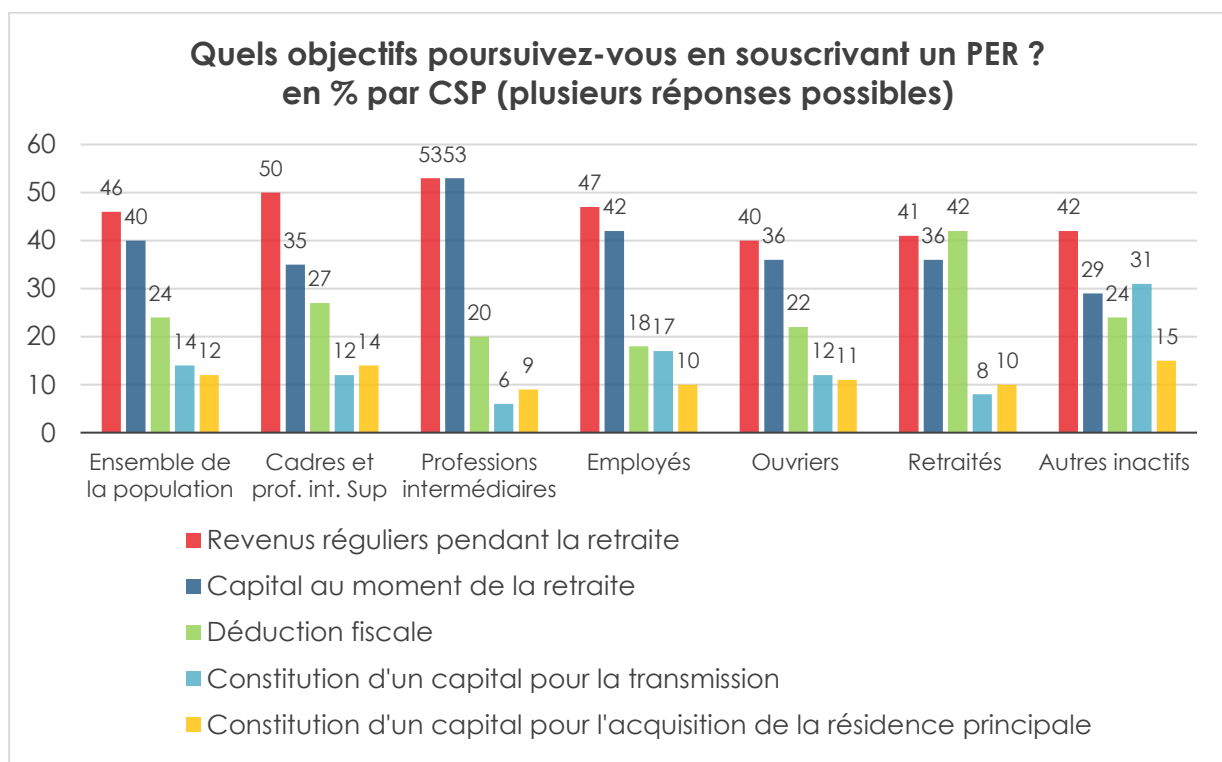


AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

**LE PER AVANT TOUT POUR SE CONSTITUER UN
REVENU SUPPLÉMENTAIRE À LA RETRAITE**

46 % des sondés placent la constitution d'un supplément de revenus à la retraite comme motif de souscription d'un PER. Cette motivation vaut pour toutes les catégories sociales. Elle est suivie de près par la constitution d'un capital (40 %). La déduction fiscale qu'offre le

PER n'est pas la principale motivation (24). Certes, ce motif est cité par 27 % des cadres qui en sont les principaux bénéficiaires compte tenu de leur niveau de revenus. La possibilité d'utiliser son PER pour l'acquisition de sa résidence principale n'est pas l'objectif majeur (14 %). Le PER n'est pas perçu comme un placement pouvant faciliter la transmission de son patrimoine.



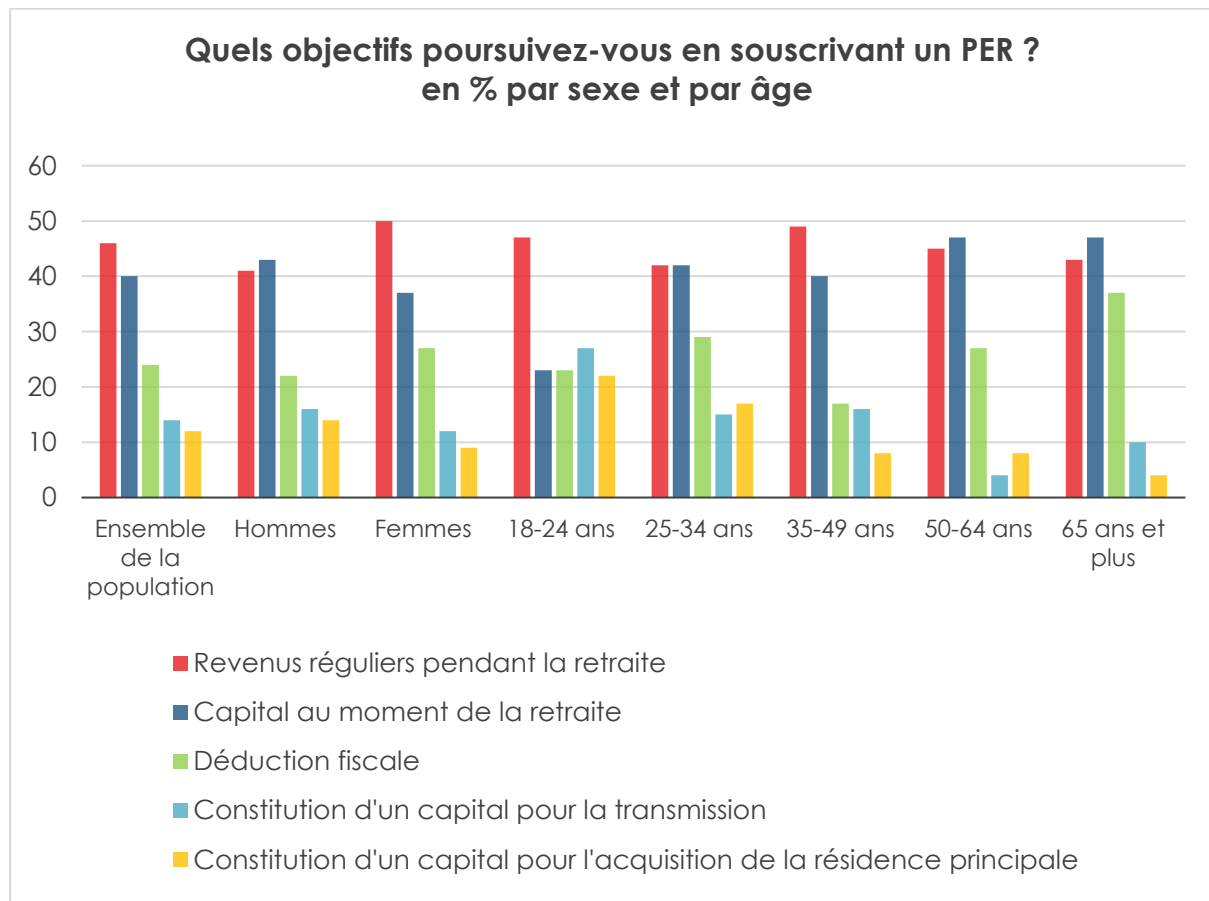
AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

La sortie en capital est considérée comme un objectif majeur de manière plus prononcée chez les seniors, les jeunes privilégiant la sortie en rente. À proximité de la retraite, l'objectif d'une sortie en capital prime sur la perception d'un revenu régulier pendant toute la durée de la retraite. Pour les jeunes

craignant la disparition des régimes de base, l'objectif est avant tout à la constitution de revenus de remplacement. Les femmes sont dans le même état d'esprit, certainement en lien avec le fait que leurs pensions de base sont plus faibles que celles des hommes privilégiant la rente sur le capital.

La possibilité d'utiliser un PER pour l'acquisition de sa résidence principale constitue un objectif essentiellement pour les jeunes de

18 à 24 ans qui par nature rencontrent des difficultés pour se loger.

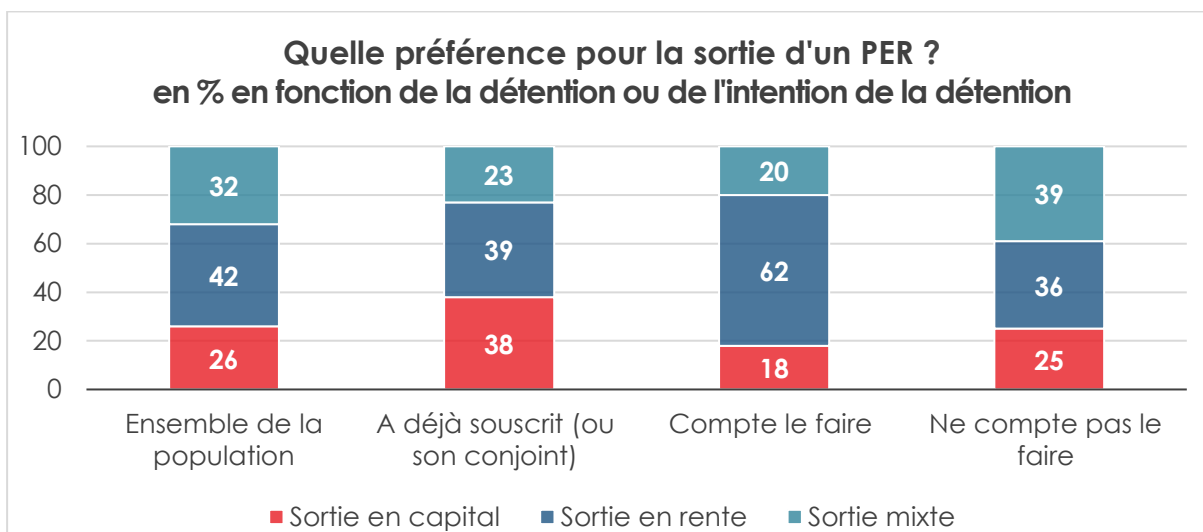


AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

LA SORTIE EN CAPITAL MALGRÉ TOUT

À la question « quel mode de sortie pour un PER », les Français répondent majoritairement une sortie intégrant au minimum une partie en capital (58 %). Ils sont 46 % à souhaiter une sortie exclusivement

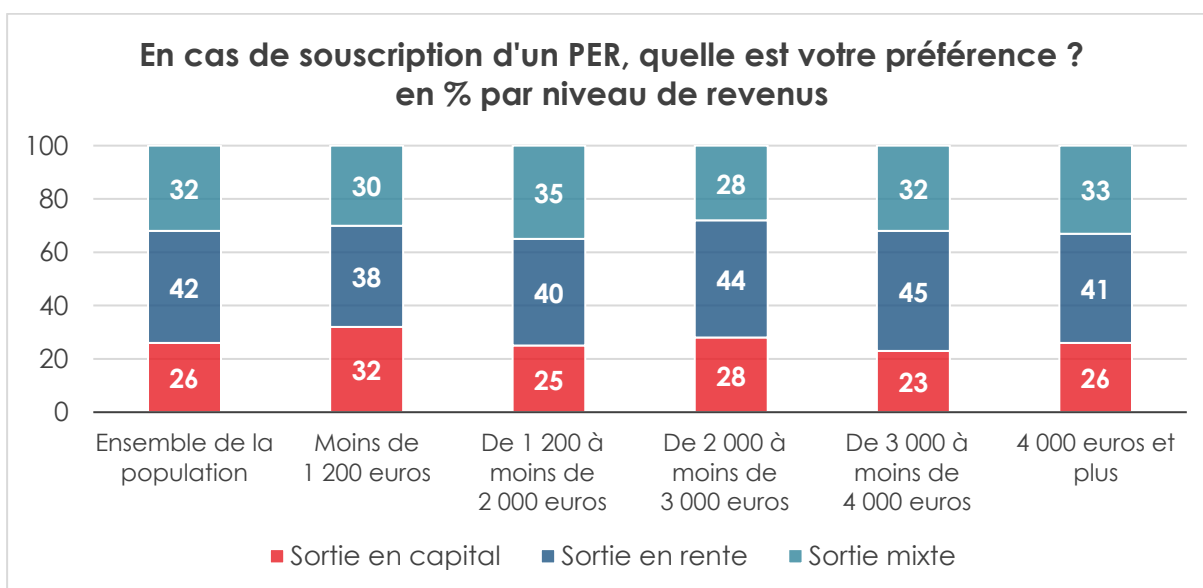
en rente. 26 % des sondés optent pour une sortie exclusive en capital et 31 % pour une sortie mixte. Ceux qui ont un PER sont plus portés à demander une sortie avec tout ou partie en capital, 39 % étant seulement pour une sortie en rente.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

Le choix de la sortie en rente ou en capital dépend peu du niveau de revenus. Il est à souligner que les ménages les plus modestes et les plus aisés sont ceux qui sont le moins attirés par la sortie en rente. Les premiers souhaitent disposer d'un pécule immédiatement en intégrant peut-être une espérance de vie à la retraite plus courte que

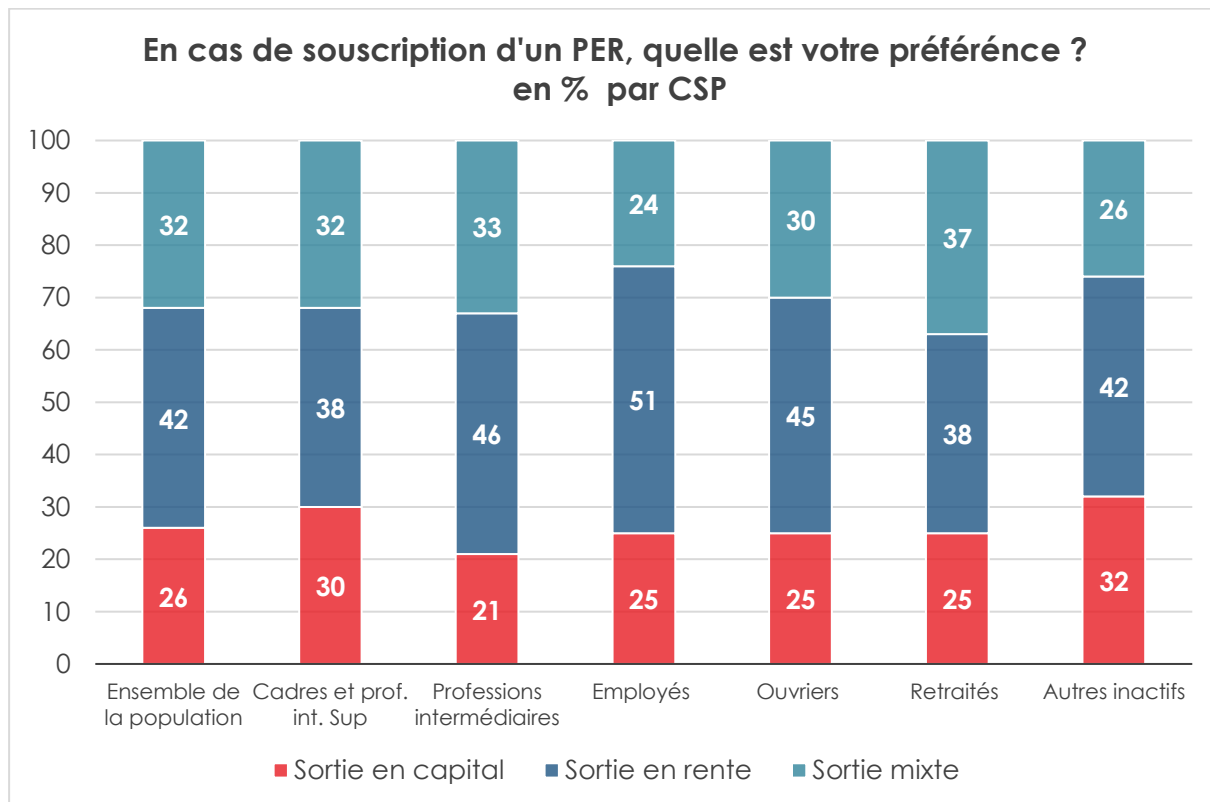
la moyenne de la population. Les seconds pouvant compter de pensions des régimes obligatoires relativement importantes souhaitent également bénéficier le plus rapidement possible d'un capital que ce soit pour réaliser quelques projets (voyages) ou pour adapter leur logement.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

En lien avec l'analyse précédente sur les revenus, les cadres préfèrent légèrement plus la sortie en capital que la moyenne de la population.

Les employés dont le niveau de pension est faible sont plus adeptes d'une sortie en rente.



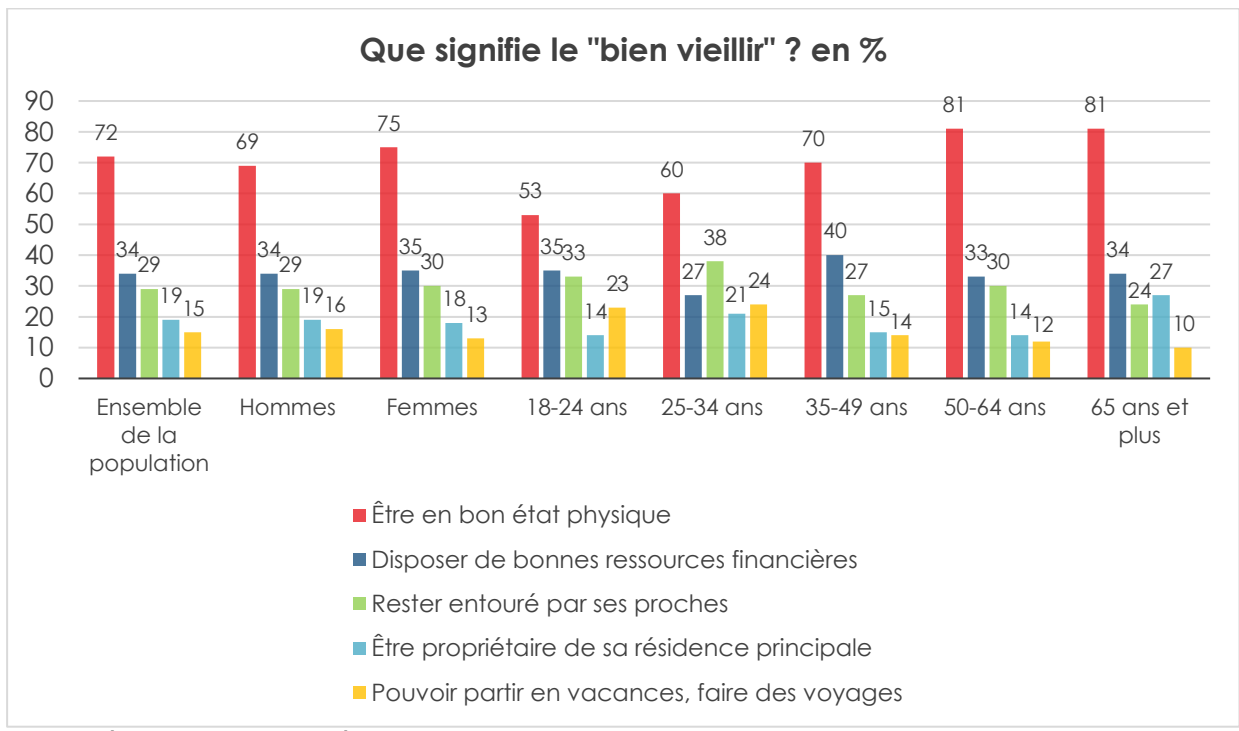
AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

LE « BIEN VIEILLIR »

LE « BIEN VIEILLIR », UNE QUESTION AVANT TOUT DE SANTÉ

Sans surprise, 72 % des Français placent la santé comme le facteur du « bien vieillir ». Les femmes sont plus nombreuses que les hommes (75 % contre 69 %) à considérer que

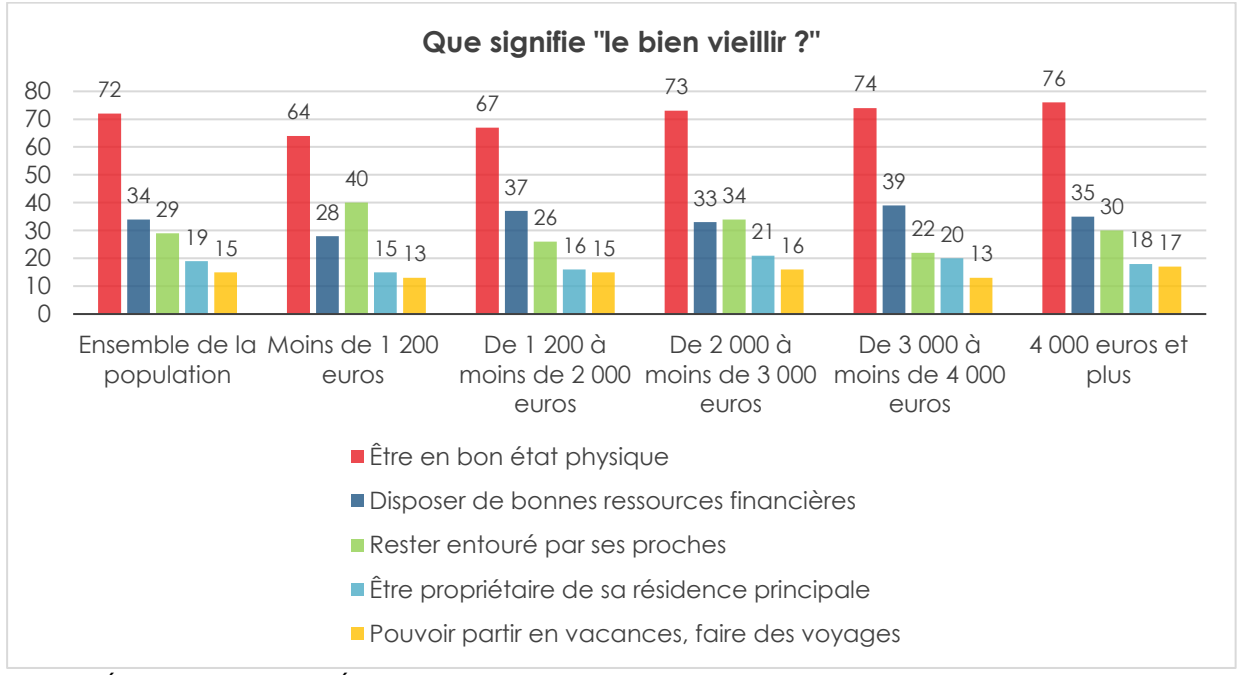
la santé est un facteur déterminant en la matière. La prise en compte de la santé augmente avec l'âge. Au-delà de 50 ans, ce sont plus de quatre Français sur cinq qui jugent qu'elle joue un rôle clef dans le « bien vieillir ». Les ressources financières arrivent en deuxième position mais loin derrière la santé (29 %).



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

Les sondés ayant les revenus les plus importants sont plus nombreux à considérer le bon état physique

comme un facteur déterminant du « bien vieillir ».

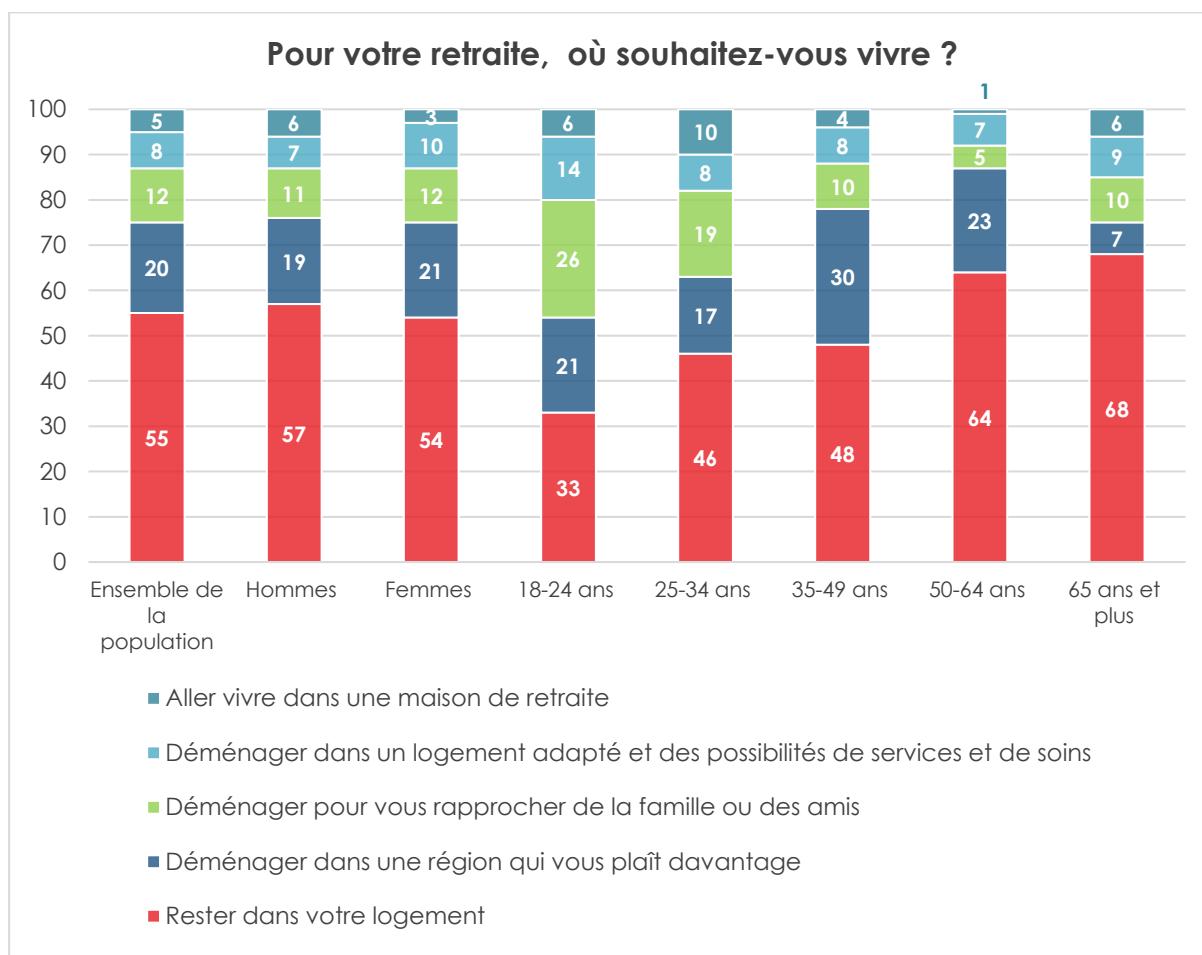


AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

RESTER DANS LEUR LOGEMENT PLUS LONGTEMPS POSSIBLE, LA PRIORITÉ DES FRANÇAIS

Plus de la moitié des Français (55 %) souhaitent demeurer dans le logement qu'ils occupent au moment de la cessation d'activité. Seuls 20 % envisagent de déménager dans une autre région et 12 % de se rapprocher de leur famille. Le départ en maison de retraite n'est envisagé que par 5 % des sondés. 8 % d'entre eux ne sont pas hostiles à un déménagement

dans une résidence seniors offrant des soins et des services adaptés. Les retraités marquent ainsi leur préférence pour le maintien au sein de leur logement d'origine dont ils sont souvent propriétaires (75 %). Cette préférence progresse avec l'âge. Ainsi, les deux tiers des plus de 50 ans veulent rester dans leur logement. Ce taux atteint 68 % pour les plus de 65 ans. La maison de retraite, même pour les personnes âgées, ne constitue en aucun cas une solution (6 % pour les plus de 65 ans).



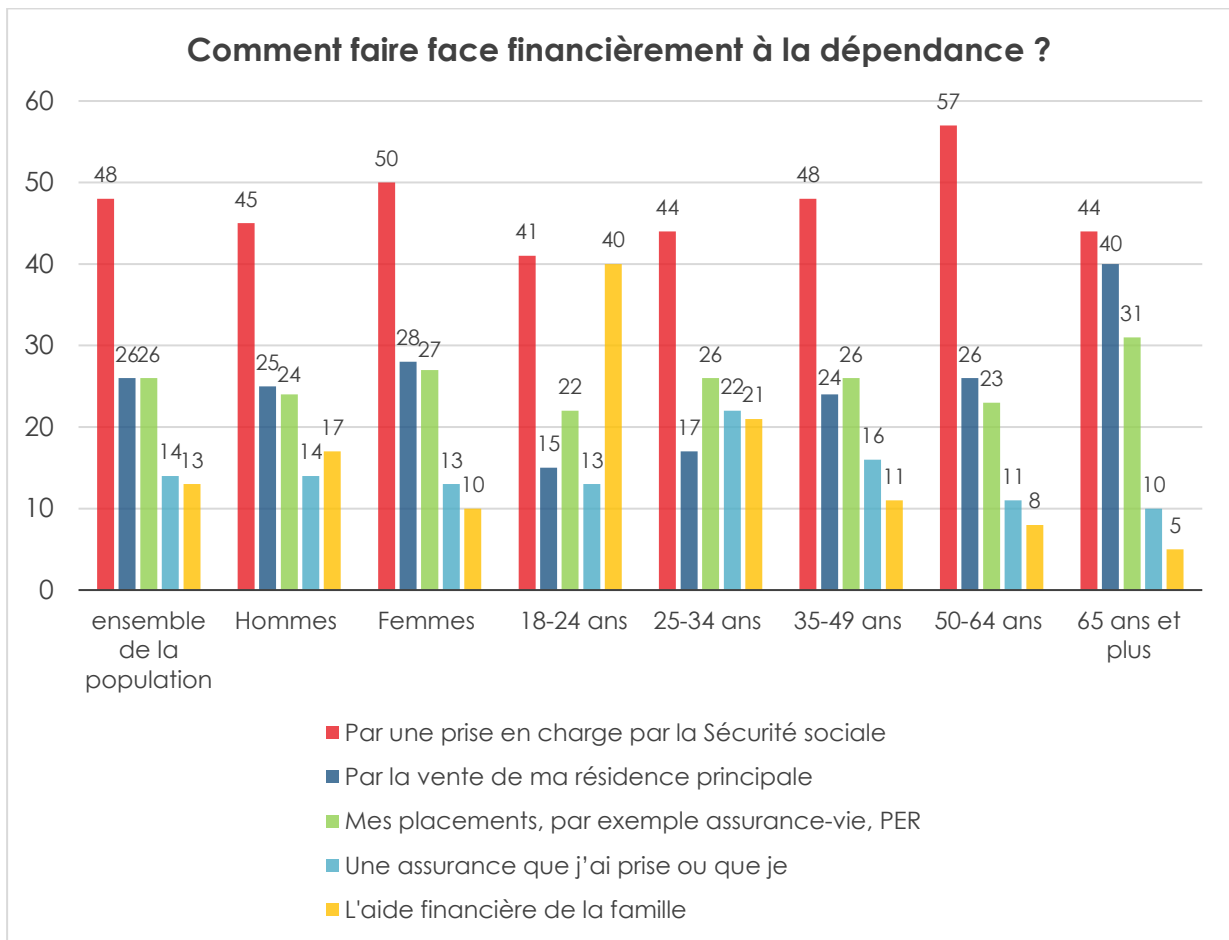
AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

DÉPENDANCE, LES FRANÇAIS EN APPELLENT À LA SOLIDARITÉ PUBLIQUE

Le rapport à la dépendance, direct, indirect ou éventuel, concerne un grand nombre de Français. 6 % d'entre eux se déclarent en situation de dépendance. 15 % indiquent avoir au sein de leur famille une personne dépendante. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à mentionner la présence d'une personne dépendante au sein de leur famille (18 %). Elles sont tout à la fois plus attentives et souvent appelées à jouer le rôle d'aidants que les hommes (12 % mentionnent avoir une personne dépendante dans leur famille). Près d'une personne sur deux de plus de 65 ans craint de tomber en situation de dépendance. Au près de l'ensemble de la population, cette crainte est plus répandue chez les cadres (35 %) que chez les ouvriers (25 %), les premiers ayant une

espérance de vie plus longue que les seconds. La crainte de la dépendance progresse significativement selon le niveau de revenus : de 30 % parmi les revenus modestes à 40 % parmi les revenus élevés. Cet écart de dix points témoigne d'une appréhension différente de la dépendance.

Les Français, pour faire face à la dépendance, comptent avant tout sur la Sécurité Sociale (48 %). Figurent loin derrière la vente de la résidence principale (26 %) et le recours aux placements financiers (26 %). Les plus âgés comptent moins sur la Sécurité Sociale (44 %) et plus sur la vente de la résidence principale et les placements financiers pour faire face aux dépenses générées par la dépendance. Cette évolution en fonction de l'âge s'explique par une meilleure appréhension des limites du système public en matière de couverture dépendance.



AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP - IFOP

*

CONCLUSIONS

PLACEMENT : AVANTAGES À L'ASSURANCE VIE ET À L'ÉPARGNE RETRAITE

L'enquête 2024 AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE réalisée avant les élections européennes du 9 juin a replacé l'assurance vie en tête des placements les plus intéressants pour la première fois depuis 2016. L'immobilier locatif qui lui avait ravi,

entre 2017 et 2022, la première place, accuse le coup en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la baisse des prix qui en résulte. Ce type de placement n'occupe plus cette année que la quatrième place. Le livret A, après une percée en 2023, en raison de la hausse de sa rémunération, est passé de la première à la deuxième place. La préférence pour la liquidité demeure forte. La surprise en 2024

provient du plan d'épargne retraite (PER), inclus pour la première fois dans l'enquête. Il prend d'entrée la troisième place. La forte progression du CAC 40 n'a pas eu d'incidence sur le regard porté par les Français sur les actions. Les cryptomonnaies ne sont citées, de leur côté, que par une assez faible partie du public. Les jeunes portent néanmoins à leur égard un intérêt plus marqué que le reste de la population.

INQUIÉTUDE PERSISTANTE POUR LA RETRAITE

Les Français éprouvent toujours une vive inquiétude concernant leur niveau de vie à la retraite. Même ceux d'entre eux disposant d'un revenu élevé ne sont que 47 % à estimer que leur pension de retraite sera suffisante pour « vivre correctement ». Pour l'ensemble des non-retraités, 72 % déclarent que leurs pensions seront insuffisantes. 53 % jugent de leur côté que leurs pensions sont insuffisantes pour vivre correctement. Le Plan d'Épargne Retraite apparaît dans ce contexte comme un des moyens clefs pour améliorer leur situation financière à

la retraite. La sortie en capital semble attirer les Français les plus âgés et donc les plus proches de la retraite.

« BIEN VIEILLIR » ÊTRE CHEZ SOI ET EN BONNE SANTÉ PHYSIQUE

La notion du « bien vieillir » renvoie à la fois à un bon état physique et à la possibilité de rester dans son propre logement. Aller dans une maison de retraite est la dernière solution envisagée avec seulement 5 % de citations. Néanmoins, ce taux atteint 13 % parmi les personnes en situation de dépendance. Ces derniers manifestent également un intérêt plus marqué (16 %) pour des « maisons senior » avec un logement adapté et la possibilité de services et de soins. Pour la dépendance, les Français estiment que son financement relève de la Sécurité Sociale (48 % des réponses). Un tiers des Français – et une personne sur deux de plus de 65 ans – craint de tomber dans la dépendance sans cependant en anticiper les besoins financiers futurs puisque sur ce point leurs réponses restent très proches de la moyenne nationale.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cerledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Nicolas Baverez**, Avocat associé chez August Debouzy, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Philippe Georges**, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont-Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cerledelepargne.fr